



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Congrès national de la Société des membres de la Légion d'honneur
Réunion des présidents de section**

*Introduction de M. Pascal MAILHOS
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône*

7 juin 2022
Lyon

Monsieur le Président de la Société des membres de la légion d'honneur,

Mesdames et Messieurs les Présidents de section,

Mesdames et Messieurs,

Vous avez choisi Lyon pour fêter le centenaire de votre association. C'est un bon choix ! Je vous souhaite la bienvenue à la Préfecture du Rhône.

Il était pour moi naturel de vous accueillir ici, dans cette maison de la République : elle est aussi la vôtre.

C'est ici que se tiennent les cérémonies de naturalisation, auxquelles votre association est toujours représentée.

C'est ici qu'ont lieu régulièrement des cérémonies de remise de décorations.

Pour de nombreuses personnes, être accueillies à la préfecture est un honneur. Je ne craindrai pas de renverser le point de vue. Sachez que c'est un honneur de vous accueillir ici : non pas un honneur qui vous est fait, mais un honneur qui vous est rendu.

Je devine combien vous avez attendu ce Congrès symbolique ; et je sais combien il a de sens pour vous et pour la vie de votre association.

Il est l'occasion de vous retrouver – nous en avons besoin après deux ans de pandémie qui ont mis à mal les rassemblements.

Il est aussi l'occasion de penser à l'avenir ; de penser à ce que la Société des membres de la Légion d'honneur peut apporter à la France d'aujourd'hui et de demain, grâce à l'engagement de chacun de ses membres.

Nous voyons bien que la pandémie a bousculé les grands équilibres de notre société ; qu'elle a déclenché, accéléré ou révélé des changements profonds dans le rapport à soi, aux autres, aux institutions.

Dans le même temps, les bouleversements géopolitiques, les enjeux environnementaux, les changements sociaux dessinent de nouveaux équilibres.

Nous sommes probablement à la charnière entre deux époques. Nos ordres ne doivent pas être relégués par nos concitoyens dans le monde ancien. Ils doivent être partie prenante du monde qui se construit aujourd'hui. Je suis convaincu d'une chose : la Légion d'honneur, tout comme les autres ordres, a quelque chose à dire à la société française ; elle a un rôle à jouer, un message à porter, une place à occuper.

Parmi les nombreuses perspectives qui se dessinent, et qu'il vous revient de tracer, trois axes me semblent prévaloir.

*

Le premier est la jeunesse. La Légion d'honneur doit parler aux jeunes.

Regardons la réalité en face : beaucoup de jeunes ne la connaissent pas, et parmi ceux qui la connaissent, beaucoup ne la comprennent pas.

Pour que les valeurs de l'ordre irriguent la société, la Légion d'honneur doit être connue, identifiée, reconnue ; et pour ce faire, elle doit savoir parler à la jeunesse, connaître ses préoccupations, répondre à ses attentes.

Je sais, pour l'avoir vu dans le Finistère, en Côte-d'Or, en Haute-Garonne, dans le Rhône, que vous êtes nombreux à mener des projets en lien avec l'éducation nationale, avec les établissements scolaires. Ces actions sont précieuses, car elles permettent de tisser des liens entre la Légion d'honneur et la jeunesse.

En complément de ces nombreuses initiatives, il existe un modèle auquel je crois tout particulièrement : c'est le parrainage, ou le mentorat.

Dans chacun de mes échanges avec des jeunes, je vois le besoin d'être accompagné, conseillé, guidé dans sa vie, dans son insertion professionnelle, dans ses choix.

Il existe un immense besoin de parrainage, et les ordres constituent un extraordinaire réservoir de parrains et de marraines. Je formule le souhait, sinon le vœu, qu'il y ait autant de parrains et de marraines que de décorés !

Je sais que beaucoup d'entre vous se sont déjà engagés dans une démarche de parrainage, par exemple avec la fondation Un avenir ensemble. Mais il existe bien d'autres structures qui permettent de parrainer, c'est ainsi que j'ai rencontré, les uns après les autres, au fil de mes affectations, mes 8 filleuls.

N'ayons pas peur de dire que nous parrainons des jeunes : ce n'est pas seulement un choix individuel, personnel, qui ne regarderait que nous. Si nous refusons de parler de notre expérience du parrainage, par discrétion ou modestie, comment allons-nous donner envie à d'autres de parrainer ?

*

Avec la jeunesse, le deuxième axe qui me semble important est la solidarité.

« Honneur, patrie, solidarité » : c'est la devise de notre association. A celle de la Légion d'honneur, vous avez ajouté un troisième terme, qui vient rappeler la dimension collective de l'entrée dans un ordre.

Il importe que nous fassions vivre cette solidarité, au sein de l'ordre certes, mais aussi et surtout envers le reste de la société. Nous ne serions pas cohérents si nous n'appliquions pas, vis-à-vis des autres, les valeurs qui doivent nous animer au sein de l'ordre.

Je sais que beaucoup de décorés s'engagent dans le champ des solidarités à titre bénévole, soit en complément de leurs responsabilités professionnelles, soit en tant que retraités. Cet engagement les honore : lorsqu'une main est tendue, et que celui qui la tend porte un ruban rouge ou une rosette à sa boutonnière, cela se remarque. La Légion d'honneur est alors littéralement, comme le me disait un jeune avec qui j'échangeais : une « légion d'honneur ».

L'action des décorés doit donc irriguer la société.

Elle doit être présente partout, dans chaque groupe social, dans chaque territoire, et surtout là où sont les besoins : dans les campagnes, dans les banlieues, en métropole comme outre-mer.

N'oublions pas que les cohortes étaient à l'origine organisées par territoire – la ville de Lyon relevait d'ailleurs de la VIIe cohorte, dont le chef était le maréchal Ney. Depuis l'origine, il y a donc eu une volonté d'arrimer la Légion d'honneur aux territoires.

Si nous ne sommes pas collectivement capables d'irriguer la société dans son ensemble, alors elle s'asséchera.

Georges Clemenceau disait que « la France a besoin d'entretenir toutes ses sources d'idéal, sinon elle périrait ». La Légion d'honneur est l'une de ces sources d'idéal : par l'excellence qu'elle incarne, par le modèle qu'elle représente, par l'exemplarité qu'elle exige.

La solidarité, l'altruisme, l'attention à l'autre, quels que soient les noms qu'on leur donne, reposent toujours sur une valeur fondatrice, un dénominateur commun : la fraternité.

Fraternité, qui figure au fronton des mairies, des écoles, des préfectures, et dont Charles Péguy disait pourtant qu'elle est la « cousine pauvre » de la République, comme si elle était reléguée après la liberté et l'égalité.

Remettre la fraternité au premier plan : voici ce dont la France a besoin !

Sans fraternité, la société ne respire pas, car faire l'expérience de la fraternité, c'est donner et recevoir. Nous avons tous donné, sinon nous n'aurions pas été décorés. Nous avons tous reçu, sinon nous n'aurions pas été capables de donner.

Donner, recevoir : c'est un mouvement naturel, spontané, comme la respiration. La fraternité est la respiration républicaine, qui permet l'échange entre les jeunes et les aînés, entre les valides et les personnes en situation de handicap, entre ceux qui ont un métier et ceux qui n'en ont pas. Sans fraternité, la solidarité deviendrait mécanique, car elle perdrait son cœur.

*

Avec l'attention à la jeunesse et la fraternité, la Société des membres de la Légion d'honneur peut faire un troisième don à notre société : celui de sa stabilité, de sa solidité, de sa continuité.

Le sociologue Zygmunt Bauman avait bien saisi l'une des caractéristiques de notre époque en parlant de « société liquide » : une société où le temporaire l'emporte sur le long terme et où la vérité est dans les apparences ; une société où tout peut être remis en cause, falsifié, interprété.

Afin de ne pas sombrer dans cette société liquide, nous avons besoin de points d'ancrage, de phares, de repères fiables et sûrs.

La Légion d'honneur, depuis plus de deux siècles, incarne cette permanence, cette minéralité grâce à ses valeurs : l'honneur, la patrie, le mérite, la transmission, le courage, le sens du devoir, le dévouement. Ce sont des valeurs qui transcendent les époques et qui dépassent les circonstances, même si elles s'incarnent de manières différentes.

La Légion d'honneur représente ce socle de valeurs sur lequel notre société peut s'appuyer, malgré les tempêtes, les doutes, les changements. Aujourd'hui plus que jamais, il lui revient de poursuivre cette vocation.

*

Mesdames et Messieurs,

L'attention à la jeunesse, la fraternité, la stabilité : voici les trois dons que peut faire la SMLH à la société française. Voici aussi ce que le pays attend de vous, de nous.

Sachez que l'État sera toujours aux côtés des ordres, au premier rang desquels la Légion d'honneur, parce que la France a besoin d'eux et a toujours pu compter sur les femmes et les hommes qui lui donnent autant de visages, autant d'engagements, autant d'énergies.

Que ce congrès national du centenaire de la SMLH soit riche en réflexions, en rencontres, en idées. Je vous souhaite un bon congrès !

Vive la Légion d'honneur !

Vive la République !

Vive la France !